

PLAN NORD-AMÉRICAIN
DE GESTION DE LA
SAUVAGINE



RENFORCER les FONDEMENTS BIOLOGIQUES

2004
Orientation
stratégique



*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*
*North American Waterfowl
Management Plan*
*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas de Norteamérica*

Le début du 21^e siècle marque la fin du cycle du premier 15 ans du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 1986—une approche à la fois publique et privée de gestion de la sauvagine au Canada, au Mexique, et aux États-Unis. Cette approche a amorcé une nouvelle ère dans le domaine de la conservation des espèces sauvages, car elle consiste en un plan directeur visant à mettre sur pied des partenariats qui ont pour objectif de conserver les ressources naturelles partagées. Ce plan directeur est toujours essentiel aujourd’hui.

Grâce au présent document, intitulé *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2004 : Renforcer les fondements biologique*, les trois pays peuvent se préparer à un autre cycle de 15 ans. Ils entendent des paysages durables, des discussions et une bonne collaboration avec les partenaires ainsi que de solides fondements biologiques afin de garantir la conservation de la sauvagine et de ses habitats pour les générations à venir.

Ce Plan continue de prendre de l’expansion grâce aux 15 dernières années de succès. Il est maintenant possible de relever les défis d’un nouveau siècle. Les parties reconnaissent que la conservation de la sauvagine nord-américaine doit s’effectuer par le truchement d’une planification conjointe et d’une gestion coordonnée fondées sur des connaissances scientifiques de pointe.

The beginning of the 21st Century marks the conclusion of the first 15-year cycle of the 1986 North American Waterfowl Management Plan—a public-private approach to managing waterfowl in Canada, Mexico, and the United States. This approach launched a new era in wildlife conservation as it set out a blueprint for developing partnerships to conserve shared natural resources, one that is still vital today.

With this document, *2004 North American Waterfowl Management Plan-Strengthening the Biological Foundation*, the three countries will set forth another 15-year cycle. They envision sustainable landscapes, consultation and cooperation with partners, and strong biological foundations, to secure the conservation of waterfowl and their habitats for future generations.

This Plan continues to expand on the last 15 years of success to meet the challenges for a new century. The parties recognize that the conservation of North American waterfowl should be pursued through cooperative planning and coordinated management, based on the best scientific knowledge available.

El comienzo del Siglo XXI marca la conclusión del primer ciclo de 15 años del Plan de Manejo de Aves Acuáticas de Norteamérica de 1986—un enfoque público y privado de manejo de las aves acuáticas en Canadá, México, y Estados Unidos. Este enfoque lanzó una nueva era en la conservación de la vida silvestre y también propuso un modelo con el fin de desarrollar asociaciones para la conservación de los recursos naturales compartidos, lo que sigue siendo vital hoy en día.

Con este documento, *El Plan de Manejo de Aves Acuáticas de Norteamérica de 2004 – Fortaleciendo los fundamentos biológicos*, los tres países dispondrán de otro ciclo de 15 años. Su visión es: los paisajes sostenibles, la consulta y cooperación entre los socios, y un sólido fundamento biológico para asegurar la conservación de las aves acuáticas y de sus hábitats para las generaciones futuras.

El Plan ha proseguido expandiéndose, durante los últimos exitosos 15 años, para enfrentarse con los desafíos del nuevo siglo. Las partes reconocen que la conservación de las aves acuáticas de Norteamérica debe proseguir por medio de la planificación cooperativa y del manejo coordinado, basados en el mejor conocimiento científico disponible.



Ministre de l’Environnement,
Canada



Secrétaire de l’Intérieur,
États-Unis



Ministre de l’Environnement,
des Ressources naturelles
et de Pêches, Mexique

PLAN NORD-AMÉRICAIN
DE GESTION DE LA
SAUVAGINE

RENFORCER les FONDEMENTS BIOLOGIQUES

2004
Orientation
stratégique



*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*
~~~~~  
*North American Waterfowl  
Management Plan*  
~~~~~  
*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas de Norteamérica*



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service



U.S. Department of the Interior,
Fish and Wildlife Service



Contenu

Comptes rendus nationaux

Canada	iv
États-Unis.....	v
Mexique	vi
Avant-propos	vii
Préface	ix
Remerciements.....	x
I Un héritage de conservation.....	1
II Un engagement envers l'avenir.....	3
III Nouvelles tendances	4
IV Objectifs de populations de sauvagine de l'Amérique du Nord	5
V Amélioration de notre fondement scientifique	16
VI Organisation institutionnelle	18
VII Défis.....	20
VIII Un regard vers l'avenir	22

Comptes rendus nationaux

Canada

Dans un bournier des prairies, le Canard colvert femelle se repose, ayant terminé son vol vers le nord. Aux yeux des Canadiennes et des Canadiens, cette espèce représente le retour du printemps, annonçant une renaissance de la nature dans l'ensemble du pays. Les canards des prairies vivent et se reproduisent dans un environnement considérablement modifié par les gens. Néanmoins, lorsque la terre est gérée en vertu de principes de conservation, elle peut offrir un avantage économique grâce à l'agriculture pendant qu'elle continue de soutenir la sauvagine.

Voici l'idée maîtresse de la politique environnementale au Canada : assurer des valeurs naturelles durables tout en contribuant au bien-être des humains et au progrès économique. Par exemple, l'engagement des Canadiennes et des Canadiens à l'égard du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques reflète un désir de protéger l'environnement des générations à venir, mais de manière à ce que cette protection soit intégrée à une activité économique durable. Les plans conjoints sur les habitats, établis au Canada en vertu du Plan nord américain de gestion de la sauvagine, sont devenus des plans directeurs pour de telles approches. Visant à sensibiliser les agriculteurs, les forestiers et d'autres intervenants à la conservation de la sauvagine, les plans conjoints canadiens permettent de veiller à ce que les canards continuent de s'envoler vers le sud. Ce faisant, ces plans appuient un programme environnemental en harmonie avec les économies locales, et ainsi certains se font des alliés pour la nature. Dans le paysage modifié et géré, les populations de sauvagine saines et stables et celles d'autres oiseaux migrateurs sont plus résistantes aux pressions et aux bouleversements inévitables causés par les activités humaines que le sont les populations presque disparues.

Lorsque les canards ont atteint l'âge de voler et que les saisons de chasse commencent le long de la voie de migration, la prise des oiseaux est coordonnée et gérée parmi les compétences afin que les oiseaux nicheurs survivent en abondance suffisante pour les générations successives. La coordination comprend un concept de cogestion qui s'applique à l'intendance de l'habitat de même qu'à la gestion des prises. Au Canada, les communautés autochtones jouent un rôle croissant sur le plan de l'intendance de l'environnement. Dans certaines régions, notamment dans les régions septentrionales où des revendications territoriales ont été réglées, des conseils de gestion des ressources fauniques ont été établis, auxquels se sont adjoints des représentants du gouvernement et les bénéficiaires des revendications territoriales. Ces conseils de gestion dirigent l'élaboration de programmes de gestion des espèces sauvages et de l'habitat dans leur région respective. Les canards de mer et les Bernaches cravants sont des espèces de sauvagine typiques très reconnues dans les régions du Canada où les conseils de gestion des ressources fauniques du Nord exercent leur mandat. Pour certains de ces oiseaux holarctiques que nous retrouvons dans la même région toute l'année, nous devons également prendre en compte d'autres pays que ceux présentés dans la présente mise à jour, notamment le Groenland et la Russie, dans nos stratégies de gestion de la sauvagine.

Le partenariat en matière de sauvagine a été un tel succès que les Canadiennes et les Canadiens élargissent maintenant les concepts pour y inclure d'autres espèces d'oiseaux, et, plus généralement pour la biodiversité, dans une large vision à l'égard des plans conjoints des habitats dans le cadre de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord. Sans diminuer l'engagement visant à répondre aux besoins de la sauvagine qui se reproduit au Canada, les plans conjoints tendent maintenant à recruter plus de partenaires, à élargir leur champ d'action et à stimuler de nouvelles ressources, ce qui permettra de combler les besoins propres à l'habitat de toutes les espèces d'oiseaux dans tous leur habitat. La forêt boréale, qui couvre une grande partie du Canada, constituera une importante région pour un tel élargissement.

Pendant que l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord prend racine, les Canadiennes et les Canadiens s'attendent à ce que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine ménage sa force, qu'il protège la sauvagine et qu'il continue d'être le chef de file en matière de conservation des espèces sauvages. Grâce à la présente mise à jour, les partenaires canadiens, américains, et mexicains sont prêts à mener une évaluation détaillée et fondée sur la science en vue d'aider à la restructuration des investissements et des activités pour qu'à l'avenir les projets de conservation de l'habitat par l'intermédiaire des plans conjoints procurent un rendement accru pour la sauvagine et, en dernier ressort, pour la nature.

États-Unis



Telle le flux et le reflux de la marée, la migration saisonnière de la sauvagine constitue l'un des spectacles les plus complexes et irrésistibles dans le monde de la nature. Dirigés par une mémoire génétique qui s'est développée pendant des millions d'années, les oiseaux entreprennent, deux fois par année, de longs trajets entre leurs aires de reproduction et d'hivernage. Au cours de leurs traversées, ils passent par les montagnes, les déserts, les prairies, les forêts et les océans à l'échelle de l'hémisphère nord, liant ainsi les pays, les peuples et les écosystèmes qu'ils visitent. La conservation et la gestion de la faune capables d'une mobilité si impressionnante exigent une solide direction fédérale en vue de promouvoir des partenariats efficaces parmi les pays, les états, les provinces, les tribus et les organismes tous aussi nombreux et interreliés par les trajectoires de vol de ces espèces remarquables.

Le U.S. Fish and Wildlife Service (Service) est le principal organisme chargé de la protection et de l'amélioration des populations et des habitats d'oiseaux migrateurs qui passent toute leur vie, ou une partie de leur vie, aux États-Unis. Par conséquent, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine demeurera un principal objet des activités du Service. La coopération et la coordination avec les partenaires et les intervenants sont essentielles pour la protection et la conservation avec succès de la sauvagine, ainsi que pour la satisfaction continue des chasseurs, des observateurs d'oiseaux, des groupes autochtones et du grand public. Les organismes d'État chargés de la protection des espèces sauvages, les organisations tribales et les chasseurs qui pratiquent la chasse pour assurer leur subsistance jouent des rôles particuliers en collaborant au Service en vue d'assumer les responsabilités de cogestion en ce qui a trait aux prises et à la gestion de la sauvagine. Ensemble avec d'autres partenaires, y compris d'autres organismes gouvernementaux, des organisations de conservation, des membres du secteur privé, des propriétaires fonciers et des gestionnaires de tous les paliers, ils doivent prendre part aux activités du Plan dans le but d'atteindre les objectifs.

Depuis plus d'un siècle, les agents de protection de la nature s'efforcent de soutenir l'abondance des populations de sauvagine. Leurs activités se sont soldées, par exemple, par la création de plus de 540 réserves nationales de faune et districts de gestion des terres humides servant de refuges à la sauvagine et aux autres oiseaux. Les partenaires du Canada et des États-Unis ont élaboré et continuent de mener le relevé des plus complets et utilisés depuis longtemps portant sur l'abondance de la faune, le Waterfowl Breeding Population and Habitat Survey. La *North American Wetlands Conservation Act* (loi sur la conservation des terres humides de l'Amérique du Nord), à l'heure actuelle la plus importante activité de conservation de l'habitat du continent axée sur les partenariats, a été promulguée dans le but d'appuyer les objectifs du Plan de 1986. Grâce à leurs réalisations, le Service et ses partenaires ont établi un patrimoine de direction de conservation au XX^e siècle. Cependant, malgré ces réussites et bien d'autres, nous sommes maintenant confrontés à de nombreux défis face à l'avenir de la sauvagine. Comparativement au siècle dernier, la société contemporaine est confrontée à un ensemble de problèmes environnementaux plus complexes qui surviennent dans toutes les aires de répartition de la sauvagine. Les diminutions de la quantité et de la qualité de l'habitat sont les principales menaces qui pesent sur de nombreuses espèces.

Afin de surmonter les défis de plus en plus nombreux au XXI^e siècle et de répondre aux attentes du public en matière de conservation et de gestion de la sauvagine, un plan directeur clair et bien défini est nécessaire pour donner une orientation à nos mesures collectives. Le Plan se veut une stratégie visant à faire participer les partenaires nouveaux ou déjà engagés dans une approche globale à l'égard de la conservation de la sauvagine qui coordonne et qui intègre les activités à l'échelle de l'Amérique du Nord. Nous devons travailler de concert avec les autres pays, les organismes publics et privés, ainsi que les particuliers à concrétiser la vision du Plan et à assurer un avenir florissant à la sauvagine. Les gens de l'Amérique du Nord n'attendent et ne méritent rien de moins.

Mexique

Les terres humides côtières et intérieures du Mexique sont des habitats importants pendant la saison hivernale pour une grande proportion de la population de sauvagine migratrice en Amérique du Nord ainsi que pour de nombreuses espèces de faune et de flore résidentes et endémiques.

Pour notre pays, les terres humides et la sauvagine constituent une ressource d'une énorme importance écologique, culturelle, et économique. Par conséquent, pendant la deuxième partie du XX^e siècle, le Mexique a signé plusieurs engagements et accords de collaboration sur le plan international afin d'améliorer et de favoriser la conservation et la gestion de cette sauvagine et de son habitat. L'un des programmes les plus pertinents et efficaces est le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. En se fondant sur ces derniers et sur d'autres instruments légaux et politiques, le gouvernement mexicain a appuyé et mis en œuvre des programmes et des projets à court, moyen et long terme dans l'ensemble du pays.

Depuis la création du Plan, en 1986, le Mexique a été actif à l'égard de sa conception et de sa mise en œuvre. Au départ, le Mexique était un invité, mais en 1994 il a signé à titre de membre à part entière. Depuis, le Mexique a joué un rôle dynamique en matière de conservation des aires d'hivernage des populations de sauvagine et des espèces résidentes, déterminant les habitats prioritaires et favorisant la mise en œuvre de pratiques de gestion durables et de règlements de chasse contemporains.

En 2000, le Congrès du Mexique a adopté une loi sur la conservation et l'utilisation durable des espèces sauvages. Cette loi et ses politiques afférentes favorisent une approche axée sur l'habitat et les espèces en matière de conservation, accordant une attention particulière à l'utilisation durable et à la gestion de l'habitat et des populations ainsi qu'à l'élaboration de programmes de rétablissement précis pour des espèces ou des groupes d'espèces prioritaires, particulièrement la sauvagine.

Au cours des dernières années, la Dirección General de Vida Silvestre (DGVS) du Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles (SEMARNAT) du Mexique a mis sur pied des tribunes, des comités et des organismes consultatifs en vue non seulement d'améliorer et de promouvoir les communications et la participation du public pour l'élaboration de programmes précis en matière de conservation, de gestion et de rétablissement, mais aussi de faciliter la prestation de conseils techniques dans le processus décisionnel.

En vue d'élaborer davantage la capacité nationale quant à la conservation des terres humides et de la sauvagine, la DGVS, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, organismes non gouvernementaux et groupes universitaires, travaille actuellement aux échelles locale, nationale et internationale. De telles activités visent l'intégration, la planification à long terme et la mise en œuvre d'initiatives, d'accords et de conventions de conservation liés aux oiseaux et aux habitats, tels que l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, la Convention de RAMSAR, le Comité trilatéral de conservation et de gestion des espèces sauvages des écosystèmes, et le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord de la Commission de coopération environnementale. Ces initiatives aideront à assurer une utilisation rationnelle et efficace des ressources limitées nécessaires à la conservation de la faune avienne en Amérique du Nord.

Avant-propos

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Plan) de 1986 a transformé la conservation de la faune effectuée en collaboration. Le Plan a amorcé la transition en matière de gestion de la sauvagine d'une époque dominée par la gestion des prises et de la protection de l'habitat d'un site particulier à une époque où les responsables de la protection de la sauvagine sont d'importants participants à la prise de décisions concernant la façon d'utiliser efficacement les paysages exploités de l'Amérique du Nord.

Le Plan de 1986 représentait le produit collectif d'une équipe talentueuse d'administrateurs et de biologistes de la conservation qui a reconnu la nécessité de réinventer la conservation de la sauvagine. Cette équipe s'est lancée dans le défi de rétablir et 'assurer la survie de la sauvagine de l'Amérique du Nord en s'engageant à établir un fondement biologique en mesure d'appuyer un programme continental; elle n'a rien tenu pour acquis du statu quo de la conservation. L'équipe a porté sa réflexion au-delà de ce qui *peut* être fait pour se concentrer sur ce qui *doit* être fait. Les frontières internationales n'ont pas plus constitué une contrainte que les capacités organisationnelles et financières actuelles ou la législation nationale.

Le génie du Plan se situe dans son cadre d'action explicite et sa mise en œuvre partagée. Les fondateurs ont établi une vision continentale et un ensemble de principes ancrés dans une connaissance approfondie de la sauvagine et de son habitat. Ils ont reconnu que la conservation de l'habitat de la sauvagine devait s'étendre au-delà des refuges pour inclure de vastes régions de terres privées gérées de façon privée. Par conséquent, le Plan a demandé l'établissement de plans conjoints pour l'habitat à l'aide desquels les partenaires multisectoriels pourraient planifier et mettre en œuvre de façon locale des programmes pertinents de conservation de l'habitat qui relèvent un tel défi.

Ce sont les questions concernant la sauvagine qui ont poussé le Canada et les États-Unis et, plus tard, le Mexique à réaliser des activités de conservation à l'échelle du continent par l'intermédiaire du Plan, et qui ont encouragé l'établissement de partenariats de conservation englobant divers intérêts sociaux, économiques et environnementaux. En se fondant sur le modèle du Plan, les gestionnaires d'autres groupes d'oiseaux, tels les oiseaux de rivage, les oiseaux terrestres et les oiseaux aquatiques, ont élaboré leurs propres plans régionaux comportant des objectifs de population pouvant être traduits par des mesures de conservation sur le terrain. La communauté du Plan, qui se définit comme l'ensemble des agences, des organismes, des groupes et des particuliers prenant part aux activités du Plan, doit maintenant réitérer son engagement de base en ce qui concerne la science et la conservation de la sauvagine et de leurs habitats tout en participant aux initiatives d'intendance plus vastes destinées aux autres oiseaux et à l'ensemble de l'environnement.



Canard Colvert/
Canards illimités Canada

Les fondateurs ont établi une vision continentale et un ensemble de principes ancrés dans une connaissance approfondie de la sauvagine et de son habitat.

Les réalisations du Plan concernant l'habitat et la sauvagine ont dépassé de nombreuses attentes depuis 1986, quoique beaucoup de travail essentiel soit encore à faire.

Les réalisations du Plan concernant l'habitat et la sauvagine ont dépassé de nombreuses attentes depuis 1986, quoique beaucoup de travail essentiel soit encore à faire. Devant la mondialisation et les questions environnementales complexes, l'information, les défis et les occasions de conservation évoluent sans cesse. Il est donc essentiel que le Plan bâtisse à partir de ses succès et qu'il reconnaisse le changement. De plus, il doit redéfinir et guider la conservation de la sauvagine en ce 21^e siècle tout en renouvelant son engagement.

— *Rollin Sparrowe,*
Wildlife Management Institute,
et

— *James H. Patterson, (décédé)*
Service canadien de la faune



Canards Colverts/Canards illimités Canada/Guy C. Fontaine

Préface

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine a d'abord été élaboré en 1986 et entrevoyait un projet de 15 ans en vue d'atteindre les conditions concernant les paysages susceptibles d'assurer la subsistance des populations de sauvagine. Le Comité du Plan (composé de représentants du Canada, des États-Unis, et du Mexique) a déjà apporté deux modifications au Plan de 1986 afin de prendre en compte les changements biologiques, sociaux et économiques qui influent sur la situation de la sauvagine et la tenue de la conservation de l'habitat effectuée en collaboration. Dix-sept ans plus tard, nous célébrons les réalisations des partenaires du Plan, et il est également clair que nous devons réitérer notre engagement envers le Plan.

L'objectif que nous visons en préparant le Plan de 2003 est celui de cerner les besoins, les priorités et les stratégies pour les quinze prochaines années, d'accroître la confiance des intervenants dans l'orientation des mesures du Plan et de guider les partenaires dans le renforcement des fondements biologiques de la conservation de la sauvagine nord-américaine.

Pour véhiculer les objectifs, les priorités et les stratégies le plus efficacement possible, le Plan de 2003 est présenté en deux documents séparés. Le présent document, *Orientation stratégique*, se compare, en sa longueur et en sa portée, au Plan de 1986 et aux mises à jour de 1994 et de 1998. Il vise tous les partenaires du Plan, les administrateurs d'organismes et les décideurs qui établissent l'orientation et les priorités pour la conservation dans nos trois pays. Le document d'accompagnement, *Cadre de mise en œuvre*, offre des renseignements détaillés sur les thèmes du Plan et comprend beaucoup d'information technique à l'appui qui servira aux biologistes et aux gestionnaires fonciers. Nous espérons que les milliers de partenaires qui participent à la conservation de nos ressources naturelles trouveront ces deux documents utiles dans la poursuite de leur travail essentiel.

L'objectif que nous visons en préparant le Plan de 2003 est celui de cerner les besoins, les priorités et les stratégies pour les quinze prochaines années, d'accroître la confiance des intervenants dans l'orientation des mesures du Plan et de guider les partenaires dans le renforcement des fondements biologiques de la conservation de la sauvagine nord-américaine.

Membres du Comité du Plan

Canada

Coprésident : George H. Finney
George Arsenault
Lorne Colpitts
Barry Sabean
Dennis Sherratt
Steve Wendt

États-Unis

Coprésident : David E. Smith
Richard Bishop
Eldridge "Red" Hunt
Joe Kramer
Joshua Sandt
Paul R. Schmidt

Mexique

Coprésident : Felipe Ramirez
Ruiz de Velasco
Eglantina Canales
Eduardo Carrera Gonzalez
Julio Alberto Carrera Lopez
Humberto Berlanga García

Remerciements

L'élaboration du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2003 a commencé en juin 2001. Depuis, de nombreux particuliers et organismes du Canada, des États-Unis, et du Mexique ont donné leurs idées, leur temps et leur appui à un tel projet. Le Comité du Plan remercie sincèrement tous ceux qui ont participé au processus, particulièrement les personnes mentionnées ci-dessous.



Cygnés Trompettes/Canards illimités Canada

Mike Anderson

Danielle Bridgett

Eduardo Carrera

Kenneth W. Cox

Rex Johnson

Mark Koneff

Alberto Lafon

Steve Moran

Seth Mott

Ellen Murphy

Harvey Nelson

Felipe Ramirez Ruiz

Barbara Robinson

Mark Renzi

Jerry Serie

Len Ugarenko

Steve Wendt

Scott Yaich

I. Un héritage de conservation

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Plan) de 1986 a constitué un événement historique dans la conservation de la faune effectuée en collaboration. Les plans visant les espèces et les voies de migration mis au point par les quatre conseils des voies de migration (des partenariats d'organismes s'intéressant aux espèces sauvages des États et des provinces responsables de la gestion des populations), et plus tard, les plans nationaux de gestion de la sauvagine mis au point par les organismes américains et canadiens de protection de la faune sont les éléments qui précèdent le Plan. Ces efforts antérieurs ont, toutefois, mené les responsables de la protection de la sauvagine à comprendre qu'un plan international global était nécessaire pour aborder de façon adéquate les besoins de la sauvagine nord-américaine.

L'objectif du Plan consiste simplement à assurer la stabilité de populations de sauvagine abondantes en préservant les paysages à l'aide de partenariats guidés par des connaissances scientifiques éprouvées. Grâce à l'ajout d'information consignée dans les mises à jour de 1994 et de 1998 du Plan et à leur peaufinement, celui-ci est devenu une approche de conservation définie par trois grandes visions :

- Les partenaires du Plan définissent et atteignent les conditions de paysage nécessaires pour assurer la stabilité des populations de sauvagine;
- Les partenaires du Plan forgent de grandes alliances avec d'autres projets et communautés de conservation en vue d'atteindre les objectifs du Plan;
- Les partenaires du Plan solidifient continuellement les fondements biologiques de la conservation de la sauvagine.

Bien que ces visions soient en voie d'être réalisées dans l'ensemble du continent, les fondements scientifiques, les défis et les occasions de conservation se développent sans cesse. Le Plan de 2003 établit une nouvelle perspective de planification de 15 ans pour la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord, en évaluant les besoins, les priorités et les stratégies nécessaires à l'orientation de la conservation de la sauvagine au 21^e siècle.

Le Plan de 1986 reconnaissait le fait que les dégradations à grande échelle de terres humides et de zones sèches attenantes nécessitaient des mesures exhaustives englobant les paysages améliorés grâce aux politiques gouvernementales, aux programmes agricoles et forestiers propices à la faune ainsi qu'aux projets traditionnels de conservation des habitats. Les réussites du Plan ont reposé sur la capacité de divers groupes de créer des approches novatrices pour conserver la sauvagine. Depuis 1986, la diversité des partenaires du Plan s'est même élargie et ne comprend plus seulement les groupes

L'objectif du Plan consiste simplement à assurer la stabilité de populations de sauvagine abondantes en préservant les paysages à l'aide de partenariats guidés par des connaissances scientifiques éprouvées.



Fen boréal, Barbara Robinson, Service canadien de la faune

traditionnels s'intéressant aux espèces sauvages mais aussi les agents voués à la protection du sol et des eaux, les gestionnaires des ressources en terres et en eaux et, d'importance première, les collectivités locales et les propriétaires fonciers privés.

La reconnaissance croissante des avantages de la durabilité économique et écologique des décisions en matière de gestion des terres et d'approches vastes quant aux paysages a aidé les partenaires du Plan à intégrer la conservation de la sauvagine dans des besoins sociaux plus larges. Une « approche axée sur le paysage » est un ensemble de stratégies de conservation, appliqué au niveau écorégional, qui examine l'interaction de tous les facteurs sociaux, économiques et environnementaux pertinents pour veiller à ce que les investissements en conservation entraînent les réalisations progressives et durables menant à l'atteinte des objectifs du Plan.

Les principes

Les principes suivants, dont de nombreux ont été reportés depuis la création du Plan, fournissent la structure du Plan de 2003 et doivent guider toutes les mesures prises à son appui :

1. La sauvagine est l'une des plus précieuses ressources naturelles en Amérique du Nord;
2. Les populations de sauvagine doivent être maintenues à des niveaux objectifs dans leurs aires de répartition naturelles afin de fournir des avantages tant écologiques que socioéconomiques;
3. La protection des populations de sauvagine de l'Amérique du Nord et de leurs habitats nécessite une planification à long terme, une collaboration étroite, et une coordination des activités de gestion au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans les autres pays importants pour la sauvagine de l'Amérique du Nord;
4. Les espèces résidentes et endémiques sont d'importantes composantes de l'héritage de sauvagine de chacune des nations et méritent une attention particulière et des ressources à l'intérieur des compétences où elle s'établissent;
5. Les prises gérées de la ressource renouvelable qu'est la sauvagine sont souhaitables et compatibles avec sa conservation;
6. Les plans conjoints des habitats, qui sont les partenariats parmi les organisations privées, les particuliers et les organismes gouvernementaux, constituent les principaux mécanismes pour atteindre les objectifs du Plan. Les plans conjoints sur les espèces approfondissent la compréhension scientifique nécessaire pour gérer de façon efficace les espèces de sauvagine particulières.
7. La protection, la remise en état et la gestion à long terme des habitats de la sauvagine nécessitent que les partenaires du Plan apportent leur collaboration à d'autres projets de conservation et à d'autres projets communautaires en matière d'élaboration de politiques et de programmes de conservation, économiques et sociaux qui soutiennent la santé écologique des paysages;
8. La mise en œuvre du Plan se fonde sur des principes scientifiques éprouvés et elle est guidée par une planification axée sur les fondements biologiques; ces deux aspects ne cessent d'être peaufinés à la lumière de connaissances nouvelles, acquises grâce à des évaluations et à des recherches soutenues.

II. Un engagement envers l'avenir

Bon nombre des objectifs du premier Plan de 1986 – ceux concernant certaines populations de sauvagine, les acres d'habitat et les sommes amassées et utilisées – ont été réalisés, mais certains autres buts doivent toujours être atteints. De plus, nous avons appris que, dans de nombreux cas, les besoins définis en 1986 sous-estimaient ce qui était nécessaire pour assurer la stabilité des populations de sauvagine. Ainsi, même si la première perspective de planification de 15 ans est révolue, le travail est loin d'être terminé. Il est plutôt inquiétant de savoir que les acquis en matière de conservation pourraient être éphémères si les pressions menant à la diminution de la quantité et de la qualité des habitats se poursuivent; érodant ainsi les réalisations des 17 dernières années.

Les défis sont nombreux. Les partenaires du Plan doivent traiter les changements socioéconomiques et environnementaux importants qui auront une incidence sur la conservation de la sauvagine pour les années à venir. En même temps, un manque de connaissances élémentaires de la dynamique des populations pour certaines espèces de sauvagine entrave la mise au point de stratégies de conservation. Pour relever ces nouveaux défis, des activités intenses de conservation sont toujours nécessaires dans l'ensemble de l'aire de répartition des habitats de sauvagine en Amérique du Nord.

Pour s'assurer que le Plan ait un héritage, les partenaires du Plan doivent continuer à aborder les besoins en matière de conservation décrits dans le Plan de 1986 ainsi que les nouveaux défis et occasions du 21^e siècle. Le sous-titre du Plan de 2003, *Renforcer les fondements biologiques*, reflète la croyance continue du Comité du Plan qu'une base scientifique solide doit étayer toutes les activités du Plan et être essentielle à la réussite continue du Plan en matière de conservation.

La base de toutes les activités du Plan constitue ses objectifs concernant la population de sauvagine. Ces objectifs se fondent sur l'abondance historique des espèces et le consensus établi parmi les groupes intéressés par la sauvagine quant au nombre d'oiseaux aquatiques nécessaire pour assurer la viabilité de la population et pour régulariser les prises et les autres formes d'activités récréatives du public.

Ces objectifs peuvent être atteints que s'il y a compréhension des conditions d'habitat nécessaires pour soutenir les niveaux de population visés. C'est pourquoi les fondements biologiques du Plan comprennent les objectifs de population de sauvagine, les objectifs d'habitat et, essentiellement, la compréhension des liens écologiques les unissant. Ces liens incluent des facteurs qui ont une incidence sur la répartition et l'abondance de la sauvagine, tout particulièrement les relations entre les changements de paysages (p. ex. la quantité d'eau disponible, l'utilisation des terres, la qualité des habitats et les mesures de conservation du Plan) et les taux de natalité, les taux de mortalité et la croissance de la population de la sauvagine. La compréhension des facteurs écologiques influant sur les populations de sauvagine fournit un cadre d'orientation à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de conservation, ce qui signifie que les connaissances biologiques de base doivent véritablement constituer la pierre d'assise du succès du Plan et être éprouvées.



Végétation émergée intertidale et herbier aquatique situé le long de la côte mexicaine de Sinaloa / Eduardo Carrera / DUJMAC

Les acquis en matière de conservation pourraient être éphémères si les pressions menant à la diminution de la quantité et de la qualité des habitats se poursuivent; érodant ainsi les réalisations des 17 dernières années.

III. Nouvelles tendances

Agriculture/Canards illimités Canada/
Darin Langhorst



Depuis plus de 100 ans, la conservation de la sauvagine en Amérique du Nord s'adapte aux changements des forces environnementales, économiques, sociales et politiques. Des changements continuels fondamentaux dans ces forces, particulièrement la tendance à la mondialisation de la société humaine, exigent l'attention constante des partenaires du Plan. Ces facteurs externes peuvent avoir des incidences substantielles, à la fois positives et négatives, sur les paysages appuyant la sauvagine en Amérique du Nord.

Les avantages découlant de populations de sauvagine saines – avantages récréatifs, économiques, culturels, environnementaux – étaient l'élément moteur du Plan de 1986; il demeure essentiel de les aborder pour obtenir le soutien du public à l'avenir. Les chasseurs ont traditionnellement appuyé la mission du Plan et continueront d'être les principaux intervenants dans les activités du Plan. Les partenaires du Plan doivent trouver des moyens pour encourager la participation à la chasse à la sauvagine et protéger l'investissement des chasseurs destiné aux futures activités du Plan. De plus, les Premières nations et les autres groupes autochtones sont d'importants intervenants dans la gestion de la sauvagine et doivent participer de plus en plus à l'atteinte des objectifs du Plan. Cependant, en prévision de l'avenir, les partenaires du Plan doivent être conscients des demandes changeantes du public et du soutien politique de la conservation susceptibles d'influer sur la capacité des organismes de se concentrer de façon efficace sur les besoins de la sauvagine. La communauté du Plan doit surveiller et prendre en compte les répercussions stratégiques de ces changements afin de s'assurer de la fécondité et du succès du Plan dans le 21^e siècle.

Les activités actuelles de conservation de la sauvagine sont touchées par la croissance de la population humaine, les demandes croissantes d'énergie, d'eau, de nourriture et de fibre, l'étalement urbain, les espèces envahissantes et le changement climatique mondial. Bien que la nature particulière, l'amplitude et la portée de ces forces et de leurs répercussions pour la conservation de la sauvagine demeurent obscurs, une chose est certaine : des changements importants surviendront. Les stratégies de conservation devront dans l'avenir aborder les effets de ces pressions sur la détérioration des habitats. Les partenaires du Plan doivent surveiller et évaluer chacune de ces nouvelles tendances à l'échelle mondiale pour limiter les incidences négatives et tirer profit des avantages éventuels que leur traitement peut apporter à la sauvagine.

Étant donné que les projets de conservation de la sauvagine offrent à la société une grande variété de services écologiques (air pur et eau pure, nourriture et fibres, stockage de carbone, espèces sauvages, tourisme, etc.), des résultats bénéfiques mutuels surgissent entre la conservation de la sauvagine et la satisfaction des besoins humains. Le concept des services écologiques a été mis en œuvre dans plusieurs pays pour atteindre les objectifs environnementaux, sociaux et économiques par la création de marchés destinés aux services environnementaux. Les nouveaux partenariats et l'élargissement de la portée du Plan dans cette direction amélioreront le partenariat du Plan et en feront un instrument de conservation du paysage.

IV. Objectifs de populations de sauvagine de l'Amérique du Nord

L'Amérique du Nord, définie ici comme l'ensemble des zones de compétence du Canada, du Mexique et des États-Unis, abrite 50 espèces de canards, d'oies et bernaches et de cygnes, dont la plupart dépendent d'habitats dans au moins deux pays au cours de leur cycle de vie annuel. Quarante espèces dans deux ou plus de deux pays d'Amérique du Nord sont transfrontalières. Quelques espèces sont transfrontalières entre un pays signataire et d'autres pays. Par exemple, on trouve l'Érismature routoutou et le Canard musqué au Mexique et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes; l'Oie empereur vit aux États-Unis et en Russie; les diverses espèces de canards de mer migrent entre l'Alaska, la Russie, d'autres pays asiatiques ou encore entre le Canada arctique et le Groenland. Cinq espèces sont des espèces endémiques non migratrices de l'archipel d'Hawaï ou des Antilles. Les objectifs de populations ont été établis pour de nombreuses espèces, races et populations de sauvagine. Puisque bon nombre d'espèces de sauvagine ont besoin d'habitats dynamiques, les objectifs démographiques fixés par le Plan reflètent la taille moyenne des populations en relation avec un ensemble normal de conditions environnementales.

Les objectifs de populations de sauvagine du Plan remplissent trois importantes fonctions. D'abord, les objectifs de populations permettent au Plan d'aller au-delà du simple concept de la conservation des terres humides en l'étayant à l'aide des termes explicites de conservation des espèces. Ensuite, des objectifs de populations bien définis procurent un cadre pour la planification régionale et le sondage du succès des mesures de conservation. Enfin, la comparaison des résultats de la surveillance avec les objectifs de populations permet d'évaluer objectivement le statut de la sauvagine de l'Amérique du Nord.

Les objectifs de populations établis dans le cadre du Plan sont conçus de manière à être simples et faciles à communiquer. Ils ont été examinés afin d'assurer la conformité à d'autres objectifs de gestion de la sauvagine, comme ceux établis par les conseils des voies de migration. Enfin, tous les objectifs de populations du Plan sont quantitatifs et comparables aux résultats obtenus par les programmes opérationnels de surveillance.



Chercheur/Canards illimités Canada/Darin Langhorst

Les objectifs de populations permettent au Plan d'aller au-delà du simple concept de la conservation des terres humides en l'étayant à l'aide des termes explicites de conservation des espèces.

Le Plan a pour objectif général, depuis sa création en 1986, de maintenir ou de rétablir la répartition traditionnelle de la sauvagine en Amérique du Nord, conformément aux habitudes de longue date d'utilisation de la sauvagine. La gestion des prises de sauvagine et la conservation des habitats sont interreliées, et leur succès est stimulant tant pour l'une que pour l'autre. Des objectifs complémentaires, conformes à la viabilité à long terme des populations et à l'utilisation par l'humain des ressources en sauvagine devraient par conséquent les guider.

Il est important de définir deux termes aux fins du Plan :

Population : terme général qui, selon le contexte, fait référence à un groupe d'oiseaux d'une ou de plusieurs espèces (p. ex. la population nord-américaine de fuligules renvoie aux deux populations continentales de Petits Fuligules et de Fuligules milouinans) et/ou sous-espèces démarquées aux fins de gestion. La gestion ne signifie pas nécessairement la gestion des prises; elle peut également faire référence seulement à la planification et à la mise en œuvre de la conservation de l'habitat.

Sous-espèce : fait référence à une race distincte quant à la taxinomie.

Conformément au Plan de 1986, les objectifs visés pour les populations reproductrices de canards découlent des niveaux moyens de la population reproductrice des années 1970 ou des plans de gestion subséquents axés sur une espèce en particulier (tableau 1). Au cours des années 1970, les conditions des terres humides dans la région des prairies-parcs essentielles aux canards reproducteurs allaient d'acceptables à bonnes. En effet, au cours de cette décennie, les populations de canards étaient généralement considérées comme étant suffisantes pour répondre à la demande des utilisateurs pour la consommation et la non-consommation. Des 14 espèces, groupes d'espèces ou races de canards pour lesquels des objectifs ont été fixés, 11 tendent actuellement à demeurer stables ou à augmenter en fait d'abondance à long terme. Les objectifs de population n'ont pas été établis pour les autres canards en raison de programmes de surveillance inadéquats ou d'un manque de consensus concernant les niveaux de population.



Canards Pilets/Rob Simpson/VALAN PHOTOS

Tableau 1. Objectifs de populations reproductrices, situation récente et tendances à long terme concernant les canards (par milliers de canards)

Espèce groupe d'espèce/sous-espèce	Objectif ^a	Taille moyenne de la population (1994-2003) ^b	Tendance à long terme (1970 – 2003)
Canard colvert	8 200	8 640	Aucune tendance
Canard pilet	5 600	2 815	Décroissante
American Canard noir	640 ^c	533 ^c	Décroissante ^d
Canard brun, sous-espèce de Floride ^e	9,4 ^f	11 ^f	Croissante ^g
Canard chipeau	1 500	2 963	Croissante
Canard d'Amérique	3 000	2 628	Aucune tendance
Sarcelle d'hiver	1 900	2 485	Croissante
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	4 700	5 875	Aucune tendance
Canard souchet	2 000	3 318	Croissante
Canard d'Hawaïe ^e	5	2,5 ^h	Aucune tendance
Canard de Laysane ^e	10,5	0,3 ^h	Aucune tendance
Fuligule à tête rouge	640	811	Aucune tendance
Fuligule à dos blanc	540	657	Aucune tendance
Petit fuligule et Fuligule milouinan	6 300	4 017	Décroissante

a Les objectifs concernant les canards sont fondés sur le relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine, zone de relevé traditionnelle (WBPHS-ART), strates de 1 à 18, de 20 à 50 et de 75 à 77, et représentent les estimations de populations moyennes de 1970 à 1979, sauf indication contraire.

b Les estimations liées à la taille moyenne des populations sont celles du WBPHS-ART, sauf indication contraire.

c L'objectif de population du canard noir a été élaboré à partir des prévisions d'un modèle qui établissait un rapport entre les chiffres du relevé de la sauvagine du milieu de l'hiver et les estimations de population tirées du relevé par quadrat des populations reproductrices de sauvagine effectué dans l'est du Canada. L'objectif et la taille moyenne de la population correspondent à la partie de l'aire de reproduction du canard noir échantillonnée au cours du relevé par quadrat. L'objectif concernant le canard noir a été réparti en trois parties de l'aire de reproduction aux fins de gestion : l'est, le centre et l'ouest. À l'avenir, les estimations combinées des relevés effectués par appareil à voilure fixe et par hélicoptère pourront être évaluées pour le suivi et l'établissement de l'objectif pour cette espèce.

d Selon les données du relevé de la sauvagine du milieu de l'hiver.

e Non transfrontalière entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion relève du pays dont les frontières comprennent l'aire de répartition de l'espèce, de la population ou de la sous-espèce.

f L'objectif concernant le canard brun, sous-espèce de Floride, s'applique à la partie de l'aire de reproduction de cette sous-espèce échantillonnée par le Florida Mottled Duck Survey (FMDS). L'objectif pour la sous-espèce de Floride du canard brun est établi selon les estimations de la taille moyenne de population de 1985 à 1989. La taille moyenne de population enregistrée est celle de la période s'étendant de 1994 à 2000.

g 1994 à 2000.

h Les espèces d'Hawaï sont surveillées par l'Annual Hawaiian Waterbird Survey. Les estimations de la moyenne de la population s'appliquent aux années 2001 et 2002.

Tableau 2. Estimations et tendances de populations de canards reproducteurs en Amérique du Nord (en milliers de canards).

Espèce/ sous-espèce/population ^b	1994 – 2003 Estimation moyenne des populations ^a			Tendance à long- terme (1970 – 2003)
	Continentale	Zone de relevé traditionnelle ^c	Autres zones de relevé ^c	
Canard colvert	13 000	8 640	3,380	Aucune tendance
sous-espèce du Mexique ^d	56	Sans objet	Sans objet	Croissante ^e
Canard pilet	3 600	2 815	169	Décroissante
Canard noir	910	31	625	Décroissante ^e
Canard brun	660	Sans objet	11	Aucune tendance ^e
sous-espèce de Floride ^d	30	Sans objet	11 ^f	Croissante ^f
sous-espèce de la côte ouest du Golfe	630 ^g	Sans objet	Sans objet	Aucune tendance ^e
Canard chipeau	3 900	2 963	456	Croissante
Canard d'Amérique	3 100	2 628	382	Aucune tendance
Sarcelle d'hiver	3 900	2 485	633	Croissante
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	7 500	5 875	798	Aucune tendance
Sarcelle à ailes bleues	7 240	Non différenciée	543	Aucune tendance
Sarcelle cannelle	260	Non différenciée	30	Aucune tendance ^e
Canard souchet	3 800	3 318	284	Croissante
Canard d'Hawaii ^d	2,5	Sans objet	2,5	Aucune tendance
Canard de Laysan ^d	0,3	Sans objet	0,3	Aucune tendance
Canard des Bahamas ^d	1,4 ^h	Sans objet	1,4 ^h	Aucune tendance
Canard branchu	4 600	Sans objet	653	Croissante ^e
Population de l'Est	4 400	Sans objet	629	Croissante ^e
Population de l'Ouest	200	Sans objet	24	Croissante ^e
Canard musqué ^d	30	Sans objet	Sans objet	Decreasing ^e
Dendrocygnes	215	Sans objet	Sans objet	Croissante ^e
Dendrocygne fauve	Inconnue	Sans objet	Sans objet	Croissante ^e
Dendrocygne à ventre noir	Inconnue	Sans objet	Sans objet	Croissante ^e
Dendrocygne des Antilles ^d	0,1 ^h	Sans objet	0,1 ^h	Inconnue
Fuligule à tête rouge	1 200	811	216	Aucune tendance
Fuligule à dos blanc	740	657	51	Aucune tendance
Fuligule	5 200	4 017	535	Décroissante
Petit Fuligule	4 400	3 502 ⁱ	535	Décroissante ^e
Fuligule milouinan	800	515 ⁱ	Sans objet	Aucune tendance ^e
Fuligule à collier	2 000	1 101	683	Croissante
Érismature rousse	1 102	566	192	Croissante
sous-espèce des Antilles ^d	1,5 ^h	Sans objet	1,5 ^h	Croissante
sous-espèce continentale	1 100			Croissante
Érismature routoutou ^d	6	Sans objet	Sans objet	Inconnue
Arlequin plongeur	254	Sans objet	25	Aucune tendance ^e
population de l'Est	4	Sans objet	Sans objet	Aucune tendance ^e
population de l'Ouest	250	Sans objet	25	Aucune tendance ^e
Harelde kakawi	1 000	170	112	Décroissante ^e

Eiders	1 643	13	27	Décroissante ^e
Eider à tête grise	575	Non différenciée	Sans objet	Décroissante ^e
Eider à duvet	1 050	Non différenciée	Sans objet	Décroissante ^e
sous-espèce d'Amérique	300	Non différenciée	Sans objet	Aucune tendance ^e
sous-espèce du Nord ^d	550	Non différenciée	Sans objet	Décroissante ^e
sous-espèce de la baie d'Hudson ^d	100	Non différenciée	Sans objet	Décroissante ^e
sous-espèce du Pacifique	100	Non différenciée	5	Décroissante ^e
Eider de Steller ^d	1	Non différenciée	1	Decreasing ^e
Eider à lunettes ^d	17	Non différenciée	17	Décroissante
Macreuses	1 600	911	15	Décroissante
Macreuse noire	400	Non différenciée	Sans objet	Décroissante ^e
Macreuse à front blanc	600	Non différenciée	1	Décroissante ^e
Macreuse brune	600	Non différenciée	14	Décroissante ^e
Garrots	1 600	766	794	Aucune tendance
Garrot à œil d'or	1 345	Non différenciée	610	Aucune tendance
Garrot d'Islande	255	Non différenciée	184	Aucune tendance ^e
population de l'Est	5	Non différenciée	Non différenciée	Aucune tendance ^e
population de l'Ouest	250	Non différenciée	184	Aucune tendance ^e
Petit Garrot	1 400	953	359	Croissante
Harles	1 600	750	844	Croissante
Harle couronné	350	Non différenciée	241	Croissante ^e
Harle huppé	250	Non différenciée	10	Croissante ^e
Grand Harle	1 000	Non différenciée	257	Croissante ^e

- a Les estimations de la zone de relevé traditionnelle ont été tirées du relevé des populations reproductrices et des habitats de sauvagine (WBPBS), strates de 1 à 18, de 20 à 50, de 75 à 77. Les estimations d'autres zones de relevé ont été tirées de certaines combinaisons de strates du WBPBS (de 51 à 57, de 62 à 69), du relevé par quadrat des populations reproductrices de sauvagine également effectué dans l'est du Canada, et des relevés d'États, de provinces ou de régions concurrents de la sauvagine reproductrice en Colombie-Britannique, en Californie, au Colorado, au Connecticut, au Delaware, en Floride, en Louisiane, au Maryland, au Massachusetts, au Michigan, au Minnesota, au Nebraska, au Nevada, au New Hampshire, au New Jersey, à New York, en Oregon, en Pennsylvanie, au Rhode Island, au Utah, au Vermont, en Virginie, à Washington, au Wisconsin et au Wyoming. Lorsqu'un relevé n'était pas terminé chaque année entre 1993 et 2002, ou lorsque les données n'étaient pas disponibles, les estimations moyennes étaient calculées en se servant des estimations disponibles pour cette période de temps. Les estimations continentales comprennent les estimations des zones faisant l'objet de relevés et les estimations brutes des populations en dehors des zones faisant l'objet de relevés fondés sur des études de dérivation des prises récemment terminées, les rapports de spécialistes et les données des relevés hivernaux ou les relevés de recherche visant un but précis. Les estimations continentales pour les espèces tels les Canards musqués, les dendrocrygnes, les Éristatures routoutous et de nombreux canards de mer sont établies selon quelques données et sont particulièrement fondées sur des spéculations.
- b Les sous-populations sont établies de façon distincte lorsqu'il y a évidence considérable d'allopatricité. Les sous-espèces sont également distinguées selon leur classification taxinomique actuelle. La délimitation taxinomique montrée dans ce tableau a pour but d'aider l'élaboration de stratégies régionales de conservation de l'habitat et ne vise pas à supplanter les autres ententes internationales concernant le niveau organisationnel approprié pour la gestion des espèces.
- c La mention « Non différenciée » dans ces champs montre que le protocole de relevé ne permet pas la discrimination d'un niveau taxinomique particulier. « Sans objet » montre que l'espèce, la sous-espèce ou la sous-population n'est pas enregistrée dans la catégorie « Zone de relevé traditionnelle » du WBPBS ou dans les relevés représentés par la catégorie « Autres zones de relevé ».
- d Non transfrontalière entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion relève du pays dont les frontières coïncident avec l'aire de répartition de l'espèce, de la sous-population ou de la sous-espèce.
- e Les évaluations des tendances sont fondées sur des sources de données (p. ex. relevé du milieu de l'hiver, Relevé des oiseaux nicheurs, résultats publiés) autres que les estimations des populations reproductrices du WBPBS. On accorde généralement moins de fiabilité à ces chiffres.
- f De 1994 à 2001.
- g Population hivernale.
- h Les seules données accessibles sont celles de Puerto Rico.
- i L'estimation pour les Petits Fuligules dans la zone de relevé traditionnelle a été calculée d'après les strates de 1 à 7, 12, de 14 à 18, de 20 à 50, de 75 à 77 du WBPBS à l'extérieur de la toundra. L'estimation pour les Fuligules milouinans dans la zone de relevé traditionnelle a été calculée d'après les strates de 8 à 11 et 13 à l'intérieur de la toundra. Elles ne peuvent être considérées que comme des estimations brutes puisque quelques mélanges entre les Petits Fuligules et les Fuligules milouinans se produisent dans les strates de la toundra et boréales du Nord.

Le Plan reconnaît 35 populations parmi sept espèces d'oies et bernaches et établit des objectifs à atteindre pour 28 d'entre elles. Les populations d'oies et bernaches occupent des aires traditionnelles de reproduction et d'hivernage et se déplacent entre ces régions par des voies de migration traditionnelles. Ces déplacements rendent chaque population individuelle sujette à des tendances distinctes de recrutement et de mortalité; les plans de gestion propres à la population sont donc généralement justifiés. Par conséquent, le Plan comprend des objectifs pour bon nombre de populations de Bernaches du Canada, d'Oies des neiges, d'Oies rieuses et de Bernaches cravants (tableau 3). Ces populations ont été délimitées à des fins de gestion et peuvent comprendre des membres de plus d'une sous-espèce. Les objectifs de populations visés par le Plan pour les oies et bernaches ont été tirés de plans de gestion des populations d'oies et bernaches existants, élaborés par les conseils des voies de migration. Ces plans prennent en compte des facteurs tels le maintien d'une population, la capacité de charge des aires de reproduction, les demandes pour l'exploitation récréative, les préoccupations liées à la dévastation des récoltes et les possibilités de pullulation de maladies.

Tableau 3. Statut des populations d'oies et bernaches de l'Amérique du Nord et objectifs

Espèce et population	Moyenne de population (2001-2003) ^a	Tendance démographique (1994-2003) ^b	Objectif de population
BERNACHES DU CANADA			
Atlantique	156 200	Croissante	150 000 ^{c,d}
Voie de migration de l'Atlantique (résidente)	1 022 100	Croissante	650 000 ^{e,f}
Atlantique Nord	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé
Sud de la baie James	95 200	Aucune tendance	100 000 ^e
Vallée du Mississippi	325 200	Aucune tendance	375 000 ^e
Voie de migration du Mississippi (géantes)	1 539 600	Croissante	1 000 000 ^e
Prairies de l'Est	220 300	Aucune tendance	200 000 ^e
Ouest des Prairies et grandes plaines	651 300	Croissante	285 000 ^g
Prairies d'herbes hautes	421 900	Aucune tendance	250 000 ^g
Prairies d'herbes courtes	160 600	Décroissante	150 000 ^g
Hi-Line	225 300	Croissante	80 000 ^g
Rocheuses	163 600	Croissante	117 000 ^e
Pacifique	Aucune estimation ^h	Aucune estimation ^h	Pas encore déterminé
Petite Oie	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé
Occidentalis	17 100 ⁱ	Croissante ^j	Éviter la liste de la ESA ^k
Minima	166 300	Aucune tendance	250 000 ^l
Aléoutiennes	43 000 ⁱ	Croissante	40 000 ^g
Vancouver	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé
Taverner's	Aucune estimation	Aucune estimation	Pas encore déterminé

OIES DES NEIGES			
Grande Oie des neiges	702 700	Aucune tendance ^m	500 000 ^e
Petite Oie du milieu du continent	2 490 800	Aucune tendance ^m	de 1 000 000 à 1 500 000 ^g
Petite Oie de la voie de migration du Centre-Ouest	165 400	Aucune tendance ^m	110 000 ^g
Petite Oie de l'île Wrangel	106 300	Croissante	120 000 ^e
Petite Oie de l'Ouest de l'Arctique	580 000	Croissante	200 000 ^e
OIES DE ROSS	619 000	Croissante	100 000 ^e
OIES RIEUSES			
Milieu du continent	802 200	Aucune tendance ^m	600 000 ^l
Tule	5 500 ⁱ	Aucune tendance	10 000 ^g
Pacifique	404 800	Croissante	300 000 ^l
BERNACHES CRAVANTS			
Atlantique	163 800	Aucune tendance	124 000 ^g
Pacifique	122 700	Aucune tendance	150 000 ^g
Ouest de l'Extrême-Arctique	Aucune estimation	Aucune estimation	12 000 ^g
Est de l'Extrême-Arctique ⁿ	20 000	Aucune tendance	Pas encore déterminé
OIES EMPEREURSⁿ	71 400	Aucune tendance	150 000 ^e
BERNACHES NÉNÉSⁿ	1 175	Aucune tendance	2 800 ^e

- a Les années de relevés incomplets ont été exclues du calcul. Dans les cas où des estimations ne sont pas disponibles pour la période de 2001 à 2003, les dernières sont présentées.
- b De nombreux relevés des populations d'oies et bernaches, en particulier les relevés axés sur les aires de reproduction, se fondent sur des périodes de données plus courtes que celles des relevés exécutés pour les canards; c'est pourquoi les estimations des tendances se fondent sur une durée plus courte, soit de dix ans ou, si ce n'est pas possible, sur la période des données consignées.
- c Indice des couples reproducteurs.
- d Objectif réparti : 125 000 couples dans la péninsule d'Ungava; 25 000 couples dans le Québec boréal. La population moyenne sur trois ans de 156 200 présentée pour cette population renvoie à la portion de la population qui se reproduit dans la péninsule d'Ungava.
- e Population printanière totale.
- f Réduire à ce niveau d'ici 2005.
- g Population hivernale.
- h Les relevés des provinces et des États existent, mais il n'est pas encore possible d'établir un indice pour l'ensemble des populations.
- i Estimation de la population fondée sur les observations liées aux colliers au cours de l'hiver.
- j Les estimations officielles de la taille de la population effectuées à partir des données de colliers montre une tendance à la hausse; par contre les dénombrements directs de la taille de la population reproductrice en Alaska demeurent à la baisse et ne montrent aucune tendance positive.
- k ESA – Endangered Species Act (États-Unis).
- l Population automnale.
- m Les tendances sur dix ans peuvent masquer les tendances à plus court terme de cette population.
- n Non transfrontalière entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion revient à la nation qui englobe l'aire de répartition de l'espèce ou de la population.

Aucune sous-espèce n'est reconnue parmi les trois espèces de cygnes prises en compte dans le Plan. À des fins de gestion, des objectifs sont établis pour deux populations de Cygnes siffleurs et trois populations de Cygnes trompettes (tableau 4). Le Cygne tuberculé est une espèce indigène d'Europe qui a été introduite dans des domaines privés des États-Unis à la fin des années 1800 et qui s'est ensuite établie dans les quatre voies de migration. La croissance de la population des Cygnes tuberculés constitue une préoccupation quant à la gestion en raison de leurs répercussions sur les espèces indigènes. Des politiques de gestion sont étudiées par les conseils des voies de migration et les gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada afin d'aborder la question de la croissance de la population de Cygnes tuberculés féraux.

Tableau 4. Statut et objectifs des populations de cygnes de l'Amérique du Nord

Espèces et population	Population d'hiver moyenne sur 3 ans (2001-2003)	Tendance récente (1994-2003) ^a	Objectif de population
CYGNES SIFFLEURS			
La population de l'Est	103 400	Croissante	80 000 ^b
La population de l'Ouest	82 900	Aucune tendance	60 000 ^b
CYGNES TROMPETTES			
Population de la côte du Pacifique	17 551 ^c	Croissante ^d	13 000 ^e
Population des Rocheuses	3 666 (9,1%) ^{c,f}	Croissante ^d	Taux de croissance annuelle de 5 % ^g
Population de l'Intérieur	2 430 ^c	Croissante ^d	2 000 ^e
CYGNES TUBERCULÉS	20 000 ^h	Croissante ^h	Pas encore déterminé

a Les relevés des populations de cygnes sont réalisés sur de plus courtes périodes que les relevés établis pour les canards; c'est pourquoi les estimations de tendances se fondent sur une durée plus courte (soit de dix ans) ou, si ce n'est pas possible, sur la période des données existantes.

b Population hivernale.

c Indice de 2000 pour le relevé du Cygne trompette en Amérique du Nord effectué tous les cinq ans.

d De 1990 à 2000.

e Population automnale.

f Taux de croissance annuelle moyenne de 1995 à 2000.

g Objectif provisoire précisé jusqu'à ce qu'un objectif d'abondance soit fixé.

h Fondé sur le relevé de au milieu de l'été du Cygne tuberculé dans la voie de migration de l'Atlantique et sur les données des relevés individuels effectués par des États dans les voies de migration du Mississippi, du Centre et du Pacifique.

Relation entre les objectifs de populations et les objectifs d'habitats

Les objectifs du Plan ne peuvent être atteints que par une meilleure compréhension des conditions de l'habitat nécessaires pour stabiliser les niveaux de population cibles. Les partenaires devraient adopter une approche stratégique pour atteindre les objectifs de populations par l'application scientifique de mesures de conservation des habitats à l'échelle locale ou régionale. Pour ce faire, les partenaires du Plan doivent lier de façon quantitative les objectifs en matière d'habitats de sauvagine régionaux aux objectifs de populations de sauvagine continentale.

Dix-sept années après le Plan de 1986, le fondement empirique pour les objectifs régionaux d'habitats varie grandement entre les plans conjoints. La quantité de renseignements de base disponibles sur l'évolution biologique diffère considérablement d'une espèce de sauvagine donnée et d'une région géographique à une autre. Il en va de même des renseignements sur l'utilisation des ressources par la sauvagine et de l'influence de l'environnement sur la démographie des oiseaux. La disponibilité inégale des données de base provient de nombreux facteurs historiques et logistiques, tels l'incompatibilité des données recueillies d'une région à l'autre. Par conséquent, les objectifs actuels de conservation des habitats des plans conjoints (tableau 5) reflètent la variabilité géographique dans les renseignements scientifiques sur la relation oiseau-habitat. Alors que certains objectifs ont été dérivés de modèles empiriques et sont évalués à l'aide de ceux-ci, d'autres sont fondés de manière plus considérable sur des rapports de

Les objectifs du Plan ne peuvent être atteints que par une meilleure compréhension des conditions de l'habitat nécessaires pour stabiliser les niveaux de population cibles.

Tableau 5. Objectifs des plans conjoints en matière d'habitat (en acres)

Plan conjoint	Protection/Acquisition	Remis en état/amélioration
Côte de l'Atlantique	945 000	209 790
Habitats de Central Valley	200 000	734 555
Habitats de l'Est	1 435 230	1 221 550
Côte du Golfe	1 129 972	921 016
Intermountain West	1 500 000	1 000 000
Vallée du Mississippi inférieur	407 000	2 046 000
Côte du Pacifique (États-Unis)	249 000	108 000
Côte du Pacifique (Canada)	390 696	105 155
Lacs Playa	400 000	1 200 000
Habitats des Prairies	6 672 240 ^a	-
Cuvettes des Prairies	1 891 315	4 409 398
Bassin Rainwater	50 000	38 333
Baie de San Francisco	10 ,000	129 000
Mississippi supérieur/Grands Lacs	758 572 ^a	-

a L'objectif en matière d'habitat consiste à conserver des acres supplémentaires par une combinaison de l'acquisition, de la protection, de la remise en état, de l'amélioration et de la gestion.

À l'avenir, la réussite ou l'échec du Plan continuera d'être lié aux tendances à long terme des conditions de l'habitat dans la région des cuvettes des Prairies.

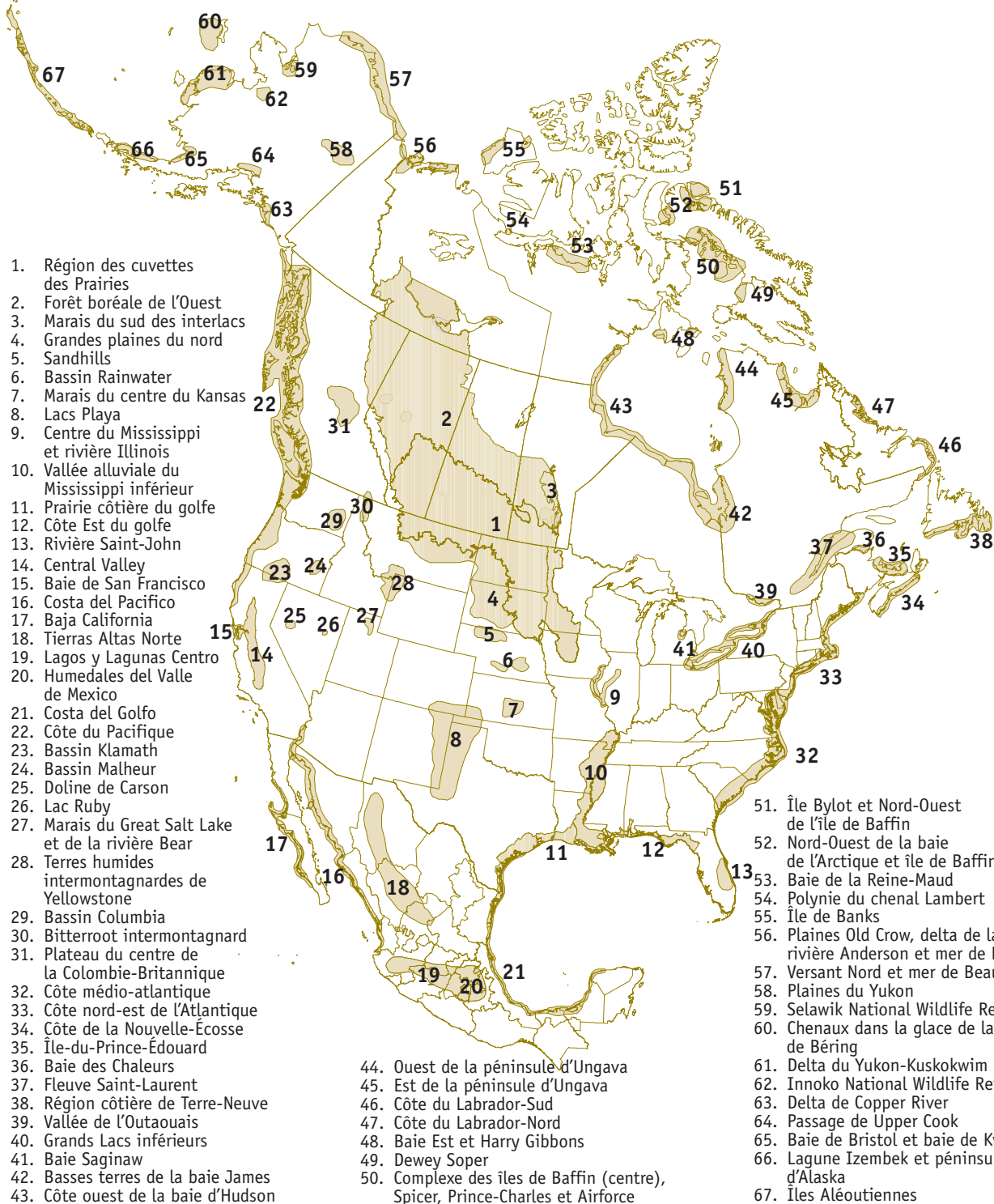
spécialistes. Le défi continu des partenaires du Plan consiste à créer des modèles biologiques pour la conservation des habitats, de les évaluer et de les peaufiner pour améliorer les stratégies de conservation des habitats. Plusieurs plans conjoints examinent actuellement leurs objectifs en matière d'habitat en se fondant sur les résultats des évaluations récentes. Un examen détaillé des objectifs en matière d'habitat des plans conjoints et des méthodes utilisées pour les dériver fera partie de l'évaluation des progrès du Plan prévue pour la période s'étendant de 2004 à 2005 et sera utilisé pour peaufiner les objectifs quant aux habitats à l'échelle continentale avant la prochaine mise à jour du Plan prévue en 2009.

Le Plan de 1986 a déterminé que l'habitat de reproduction des cuvettes des prairies au Canada et aux États-Unis constituait « une priorité de protection de premier ordre », principalement en raison des préoccupations concernant les populations de Canards colverts et de Canards pilets. À l'avenir, la réussite ou l'échec du Plan continuera d'être lié aux tendances à long terme des conditions de l'habitat dans la région des cuvettes des Prairies. Le Plan de 1986 a également isolé d'autres régions ayant des besoins de conservation d'habitats essentiels pour la sauvagine. Étant donné que le fondement biologique de la conservation de la sauvagine s'est élargi et que les perspectives du Plan se sont étendues pour intégrer toute la gamme de sauvagine de l'Amérique du Nord, des aires de priorités supplémentaires ont été déterminées dans les trois pays comme étant essentielles au maintien continu des canards, des oies et bernaches et des cygnes tout au long de leur cycle annuel (figure 1). Bien que la conservation et la surveillance de l'habitat soient importantes partout sur le continent, ces aires exigent une attention et des ressources particulières.



Région de cuvettes des Prairies/Canards illimités Canada

Zones d'importance continentale pour les canards, les oies et les cygnes de l'Amérique du Nord



V. Amélioration de notre fondement scientifique

Pour établir des plans de conservation, les partenaires du Plan ont le privilège de pouvoir compter sur une riche histoire scientifique et une grande expérience de gestion pratique de la sauvagine, ce qui leur procurent un fondement scientifique solide. Toutefois, ces connaissances diffèrent énormément selon les espèces et les régions. Par exemple, nous en connaissons beaucoup plus sur les Canards colverts du milieu du continent que sur les Eiders à tête grise du centre de l'Arctique ou les Érismatures routoutous du Mexique. Les gestionnaires sont mis au défi de faire des investissements en conservation devant l'incertitude entourant les répercussions de leurs mesures sur les populations de sauvagine. Les partenaires du Plan doivent continuellement relever les défis soulevés par les

améliorations constantes à apporter aux connaissances scientifiques, dont dépendent des décisions de conservation, et celles à apporter à leur travail par une gestion adaptative.

Aux fins du Plan, la notion de gestion adaptative se décrit simplement comme le processus d'utilisation des cycles itératifs de planification, de mise en œuvre et d'évaluation dans le but d'améliorer le rendement de la gestion. En vertu de ce concept, les responsables du Plan conçoivent des activités de conservation qui ont des répercussions sur les populations de sauvagine, mais créent également des occasions d'apprentissage pour veiller à ce que les décisions futures de la gestion soient bien éclairées.

Dans le but de gérer de façon adaptative, les responsables doivent être en mesure de formuler des objectifs clairs et quantifiables pour chaque mesure de conservation; de prévoir les résultats biologiques des mesures de gestion; de concevoir et de mettre en œuvre des procédures de surveillance pour mesurer ces résultats; et de comparer les résultats aux prévisions et aux objectifs initiaux. Les

connaissances acquises pendant un cycle servent ensuite à ajuster la planification et la mise en œuvre futures. Les éléments de surveillance et d'évaluation peuvent varier de la simple surveillance des résultats de gestion quotidienne à l'expérimentation rigoureuse de solutions de rechange en gestion. Des conseils précis sur la façon d'effectuer la gestion adaptative sont offerts dans le document d'accompagnement *Cadre de mise en œuvre*.

De plus, d'importantes lacunes sont encore observables dans l'information scientifique sur l'écologie, l'abondance et les tendances de nombreuses populations de sauvagine, particulièrement concernant les canards de mer et les canards résidents du Mexique. Les programmes visant à surveiller les tendances des populations présentent des lacunes ou sont inadéquats pour plusieurs espèces sauvages, ce qui empêche l'établissement d'objectifs significatifs relativement aux populations. Les capacités de surveillance des populations doivent augmenter pour déceler les changements significatifs en matière d'abondance de la sauvagine et pour mesurer ces changements par rapport aux objectifs. Les plans conjoints sur les espèces jouent un rôle essentiel dans cet effort, et des communications accrues entre les plans conjoints sur les espèces et les plans conjoints



Chercheur/Canards illimités Canada

sur l'habitat veilleront à leur succès. Les plans conjoints des habitats doivent mettre au point et maintenir des systèmes de surveillance et d'évaluation aptes à détecter les changements qui surviennent dans un habitat (notamment les mesures du Plan) sur une période donnée selon des échelles spatiales appropriées. Une telle information est essentielle pour mieux comprendre comment les changements d'habitats particuliers touchent les populations de sauvagine. Au nombre des besoins évidents des habitats figurent une surveillance plus fréquente et plus complète des changements dans l'utilisation des terres dans la région des cuvettes des Prairies et une surveillance fiable des populations dans les principales aires de migration et d'hivernage de la sauvagine.

Comme le Plan s'utilise à l'échelle continentale, régionale et locale, la gestion adaptative et la planification stratégique doivent comprendre diverses échelles spatiales. L'échelle spatiale détermine les questions pertinentes, les défis, les occasions d'apprendre et les inférences possibles. De telles différences touchent notre capacité à fournir de l'information pertinente aux décideurs de tous les niveaux. Par exemple, le Comité du Plan a besoin d'analyses des tendances des populations pour l'aider à établir la priorité des activités à mener à l'échelle continentale, alors qu'un gestionnaire d'un plan conjoint en matière d'habitat tirerait meilleur profit des connaissances sur les relations entre les variables d'un habitat régional et les populations de sauvagine. Cela n'empêche pas le fait que les données recueillies au niveau d'un plan conjoint pour une prise de décisions locales soient également utiles au Comité du Plan pour établir les priorités à l'échelle continentale. Les gestionnaires de tous les niveaux tirent profit d'un partage efficace de données.

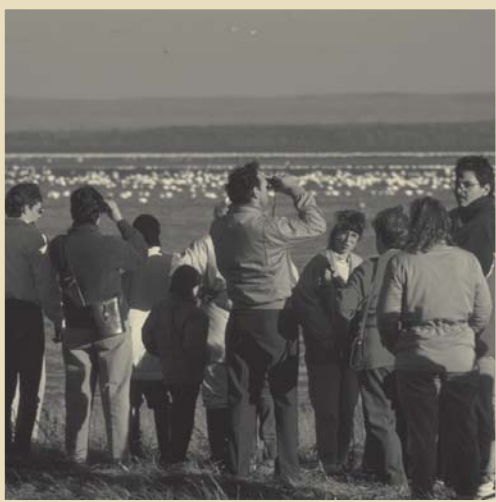
La communauté du Plan s'est engagée à approfondir l'information scientifique et à intégrer les connaissances scientifiques de pointe aux systèmes de soutien des décisions du Plan de l'échelle continentale à l'échelle de projets. Les généreux engagements des partenaires du Plan seront nécessaires pour encourager et financer la nouvelle capacité scientifique visant à renforcer le fondement biologique du Plan. Les capacités des plans conjoints et d'autres partenaires de mise en œuvre doivent être renforcées afin de permettre une meilleure compréhension des tendances des populations et des paysages ainsi que de l'efficacité au point de vue biologique des mesures prises par le Plan. Les données recueillies au niveau local aideront en retour à guider les évaluations à l'échelle continentale. L'amélioration de la rentabilité des mesures amorcées par le Plan et le renforcement des fondements scientifiques des plans pour la sauvagine sont les éléments clés du maintien du rôle de direction du Plan en matière de conservation.

L'amélioration de la rentabilité des mesures amorcées par le Plan et le renforcement des fondements scientifiques des plans pour la sauvagine sont les éléments clés du maintien du rôle de direction du Plan en matière de conservation.



Petit fuiguile/Canards illimités Canada

VI. Organisation institutionnelle



Ornithologues amateurs/
Michel Jullien/VALAN PHOTOS

Le plan constitue un projet international de coopération qui met à contribution tous les niveaux de gouvernement, les groupes autochtones, les organismes non gouvernementaux, les sociétés et des milliers de particuliers provenant de tous les pays. En dernier ressort, la réussite du Plan dépendra des partenariats efficaces parmi tous les segments de la société qui ont un rôle à jouer relativement à la conservation de la sauvagine. Cette initiative volontaire nécessite un bon leadership à différents niveaux tels que celui du Comité du Plan international et de son équipe de soutien scientifique, des conseils de gestion de plans conjoints individuels, des conseils de voies de migration, du sous-comité consultatif mexicain sur la sauvagine, enfin celui d'une multitude de groupes régionaux et locaux. Ces ententes institutionnelles transcendent une diversité de structures politiques, de cultures et de langues, en plus de permettre l'augmentation continue des initiatives de conservation en vertu du Plan depuis 17 ans.

Le cerveau du Plan est le Comité du Plan, composé de représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'administration du Plan s'effectue par l'intermédiaire du Conseil de l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord au Canada, le

Fish and Wildlife Service des États-Unis et la Direction générale des espèces sauvages du Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique. Le Comité du Plan constitue le chef de file en fournissant l'intendance du Plan, en travaillant de concert avec les partenaires du Plan en vue d'assurer la qualité des activités du Plan, en étant le porte-parole des politiques et des programmes en matière de conservation de la sauvagine auprès des groupes d'intervenants appropriés et en facilitant la communication dans l'ensemble de la communauté du Plan.

Bien que les organismes fédéraux fournissent une orientation et une gestion à long terme du Plan dans chaque pays, c'est le réseau de partenariats qui lie les différents membres de la communauté de conservation de la sauvagine. Les partenaires du Plan jouent tous

des rôles importants dans l'atteinte de la vision et des objectifs du Plan; ils jouent ces rôles par l'intermédiaire des plans conjoints sur l'habitat et les espèces du Canada et des États-Unis et de divers partenariats locaux du Mexique. En effet, ces groupes régionaux autonomes regroupent différents programmes visant la conservation des oiseaux migrateurs et des habitats de conservation sur des terres tant publiques que privées.

Deux types de plans conjoints ont vu le jour depuis la création du Plan. Les plans conjoints sur les espèces ont été mis sur pied pour accroître la compréhension scientifique afin de permettre une gestion plus efficace des espèces de sauvagine particulières. Des plans conjoints d'habitat ont été établis pour la mise en œuvre du Plan et sont devenus les partenariats de conservation de l'habitat les plus importants en Amérique du Nord. Dans son ensemble, ils ont rassemblé plus de trois milliards de dollars US pour la conservation des habitats et des populations de la sauvagine, y compris pour des mesures de conservation sur plus de 13 millions d'acres de terres. Leur capacité manifeste d'obtenir du financement de nombreuses sources est un grand atout; moins connu est le rôle

En dernier ressort, la réussite du Plan dépendra des partenariats efficaces parmi tous les segments de la société qui ont un rôle à jouer relativement à la conservation de la sauvagine.

important que les plans conjoints ont joué pour améliorer les fondements biologiques du Plan en évaluant les hypothèses de planification en matière de conservation et l'efficacité des mesures de conservation.

Des partenariats régionaux organisés continuent de surgir au Mexique. Le document provisoire intitulé *Estrategia Nacional para la Conservación, Manejo y Aprovechamiento Sustentable de las Aves Acuáticas y sus Hábitats en México* (stratégie nationale émergente pour la gestion de la sauvagine et de ses habitats au Mexique) détermine les régions visées par la gestion de la sauvagine. Ces régions pourraient, à l'avenir, devenir des organismes semblables aux plans conjoints.

La plupart des plans conjoints ont pris de l'expansion pour intégrer des mandats de conservation plus vastes – principalement tous les oiseaux migrateurs – ce qui révèle le succès du modèle international du Plan. Les plans conjoints se prêtent maintenant à une communauté plus large; la relation d'inclusion qui existe entre le Comité du Plan et les plans conjoints a donc changé. Pourtant, les plans conjoints et le Comité du Plan doivent maintenir une relation productive à l'avenir. Le succès du Plan exige que ces partenariats essentiels concernant la sauvagine soient renouvelés et renforcés.

L'équipe de soutien scientifique du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est un groupe de travail composé d'employés d'organismes fédéraux au niveau national, de représentants des voies de migration et de biologistes s'occupant des plans conjoints individuels. Le groupe a été créé pour fournir des conseils techniques au Comité du Plan et pour contribuer à l'amélioration continue des programmes de conservation du Plan.

Les conseils des voies de migration, qui travaillent en partenariat avec des organismes sur les espèces sauvages des États et des provinces responsables de la gestion des populations, sont représentés par les membres de toutes les institutions du Plan en vue d'assurer l'intégration des activités du Plan aux stratégies de gestion des prises.

La vision, le leadership, les ressources suffisantes et la continuité sont tous essentiels au succès. Toutefois, sans principes scientifiques éprouvés, la surveillance biologique, la rétroaction adaptative et les projets de conservation de la sauvagine ne seront pas efficaces. L'équipe de soutien scientifique du Plan, les conseils des voies de migration et les comités techniques des plans conjoints et d'autres partenariats sont tous essentiels pour assurer le progrès.

Au cours des 15 prochaines années, il est impératif que ces différents groupes administratifs et techniques travaillent ensemble pour réaliser ce qui est promis dans les visions et les objectifs du Plan. Aujourd'hui, la communauté du Plan est mieux organisée pour réussir que jamais auparavant; le défi consiste maintenant à remplir une telle promesse.

Aujourd'hui, la communauté du Plan est mieux organisée pour réussir que jamais auparavant; le défi consiste maintenant à remplir une telle promesse.



Appel de canard/Canards illimités Canada

VII. Défis

Mangrove intertidal estuarien dans les Marisma Nacionales mexicains dans le Nayarit/
Eduardo Carrera/DUMAC



Le coût de la conservation de toute la sauvagine nord-américaine et de son habitat sera de multiples milliards de dollars, bien au-delà des moyens des ressources traditionnelles consacrées à la conservation de la sauvagine. Des fonds accrus destinés aux organismes et aux organismes non gouvernementaux sont nécessaires, bien qu'à eux seuls, ils ne constitueront pas l'entière solution. Il est essentiel d'avoir recours aux grands partenariats du Plan pour s'adjoindre d'autres groupes d'intérêt, facilitant ainsi l'intégration des besoins de la sauvagine à d'autres résultats sociaux désirés tels que de l'eau salubre, de l'air pur ainsi que de la nourriture, des fibres et de l'énergie durables. De cette façon, les fonds de conservation de la sauvagine peuvent être intégrés aux milliards de dollars dépensés annuellement pour ces besoins humains. Les partenaires du Plan peuvent aider à façonner

les politiques et les programmes futurs grâce au fondement scientifique solide du Plan, particulièrement la capacité de déterminer le type, la quantité et le lieu des mesures de conservation nécessaires à l'atteinte des objectifs de population désirés.

Le défi du Comité du Plan comporte trois volets : 1) diriger les fonds disponibles là où ils peuvent être utilisés de la façon la plus efficace; 2) saisir les avantages éventuels pour la sauvagine des programmes connexes fédéraux, des États et des provinces; 3) mieux informer ceux qui prennent les décisions en matière de gestion en accroissant les connaissances scientifiques nécessaires pour atteindre les objectifs du Plan. Pour relever ces défis, les dirigeants de la communauté du Plan – qui siègent au Comité du Plan, aux conseils de gestion des plans conjoints, qui font partie des gouvernements fédéraux, d'États et de provinces et qui exercent leurs fonctions dans des institutions privées – doivent :

- s'efforcer d'acquérir des ressources afin de réaliser les visions du Plan et d'accomplir les recommandations du Plan de 2003;
- favoriser les liens appropriés avec d'autres groupes gouvernementaux et non gouvernementaux qui peuvent avoir une incidence sur les habitats de la sauvagine dans les régions prioritaires nord-américaines; mettre au point des liaisons efficaces avec des secteurs connexes de l'économie;
- encourager les liens adéquats avec les zones à l'extérieur de l'Amérique du Nord qui sont importantes pour certaines espèces de sauvagine nord-américaine (p. ex. la Russie, le Groenland, l'Amérique latine et les Caraïbes);
- reconnaître, surveiller et aborder les nouvelles tendances sociales, économiques et environnementales qui touchent la sauvagine; chercher de nouvelles occasions de collaboration pour la conservation de la sauvagine;
- corriger les constantes insuffisances dans les habitats de reproduction dans la région des Prairies du milieu du continent;

- aborder les besoins de conservation dans la forêt boréale, dont une portion est devenue un nouveau secteur prioritaire préoccupant;
- achever et mettre en oeuvre la stratégie nationale pour la gestion de la sauvagine et de ses habitats du Mexique.

Au niveau technique, les plans conjoints, l'équipe de soutien scientifique et les autres partenaires du Plan doivent :

- cerner des facteurs contraignants importants pour des espèces ou des populations de sauvagine qui présentent des déclin démographiques à long terme;
- élaborer et utiliser des processus adaptatifs de planification et d'évaluation fondés sur la biologie afin de s'assurer que les travaux en matière d'habitats ciblent les besoins en conservation prioritaires de la sauvagine, peu importe où ils se présentent;
- améliorer nos connaissances des liens entre les dynamiques de l'habitat et les réactions des populations de la sauvagine pour concevoir et exécuter des programmes de conservation de la sauvagine plus efficaces et de promouvoir des politiques publiques à l'appui.



Dédicace d'une servitude au Manitoba / Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

La communauté du Plan doit étudier si la « forme » organisationnelle actuelle du Plan correspond à sa « fonction » future souhaitée, telle que décrite dans le présent document, et doit :

- examiner les rôles et les responsabilités du Comité du Plan, puis sa structure et ses membres;
- renforcer les liens et la coordination scientifiques et opérationnels entre les différents plans conjoints d'habitats, entre les plans conjoints d'habitats et ceux d'espèces, et entre le Comité du Plan, les voies de migration, l'équipe de soutien scientifique et tous les plans conjoints.

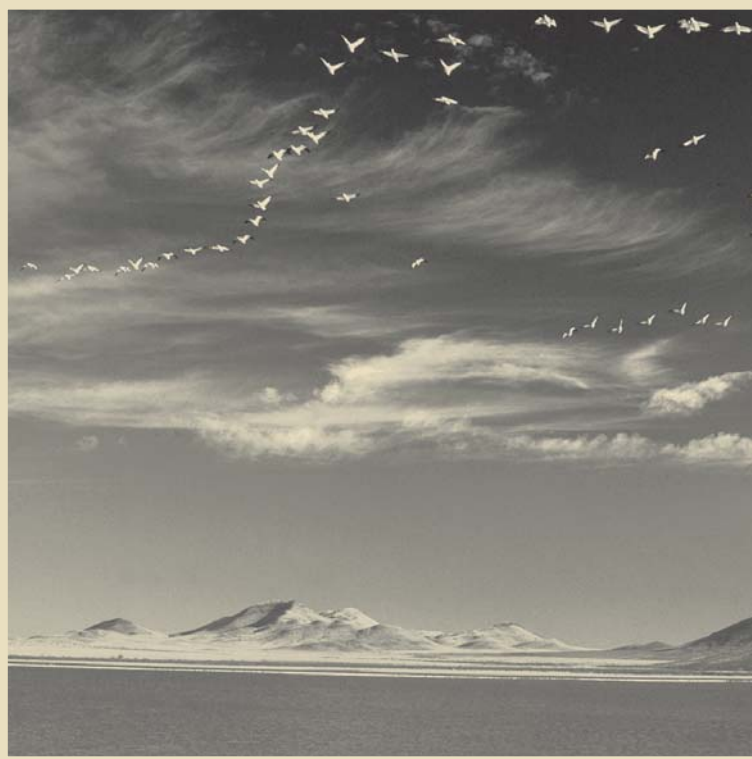
Évaluation des progrès du PNAGS en 2004-2005

Afin de s'assurer que le Plan atteint son objectif, le Comité du Plan, avec l'appui de l'équipe de soutien scientifique et en collaboration avec les plans conjoints relatifs aux espèces et à l'habitat entreprendra une évaluation exhaustive des progrès réalisés aux fins du Plan. Cette évaluation comprendra une mise à jour des objectifs en matière d'habitats régionaux fondée sur les résultats de l'évaluation, la détermination des besoins de soutien scientifique supplémentaires et une estimation plus précise des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du Plan. L'évaluation solidifiera également la planification biologique stratégique, la mise en œuvre et l'évaluation dans l'ensemble de la communauté du Plan et renouvellera les relations de travail entre le comité du Plan et les plans conjoints.

Il est essentiel que tous les principaux intervenants du Plan participent d'une façon quelconque à cet examen. Le Comité du Plan offrira le leadership international de cette entreprise en offrant l'appui de son équipe de soutien scientifique. Les plans conjoints, en particulier leurs comités techniques et les conseils des voies de migration connexes, doivent également participer pleinement aux travaux. La portée et le processus de cette évaluation ont été élaborés lors des réunions des intervenants du Plan. L'évaluation a débuté en 2004; un rapport final sera présenté à la communauté du Plan au plus tard à la fin de 2005.

Les résultats de cette évaluation exhaustive aideront le Comité du Plan et ses partenaires à préparer le terrain pour la mise à jour de 2008, en aidant à clarifier les besoins prioritaires à venir. Les résultats doivent aussi offrir un puissant incitatif aux bailleurs de fonds du Plan pour qu'ils continuent à aider.

VIII. Un regard vers l'avenir



Système lacustre à la Laguna Fierro et à Redonda à Chihuahua, au Mexique/
Eduardo Carrera/DUMAC

Les partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine sont sur une voie bien établie pour aboutir à la réussite de la conservation. Une conservation à l'échelle des paysages, appuyée par de larges partenariats et guidée par des principes scientifiques éprouvés, a réalisé plus dans les 17 dernières années plus que les fondateurs du Plan n'auraient pu imaginer.

Ces réalisations sans précédent doivent être reconnues. Toutefois, les anciens défis persistent, tels que l'amélioration du recrutement des canards dans la région des cuvettes des Prairies, et de nouveaux défis nous attendent, tels le maintien de la sauvagine dans les forêts boréales et la mise en place d'un programme de gestion de la sauvagine au Mexique. Les circonstances ont changé, mais la sauvagine d'aujourd'hui est

confrontée à une multitude de pressions toutes aussi imposantes que celles auxquelles elle était confrontée en 1986, lors de la création du Plan.

À l'aide du Plan de 2003, la communauté du Plan renforce son engagement inébranlable envers la conservation de la sauvagine, et particulièrement envers le rôle pivot de la science qui oriente les mesures du Plan. Le processus adaptatif préconisé ici offre une voie sans obstacles au succès, même devant les incertitudes écologiques et sociales.

La sauvagine spectaculaire de notre continent a un avenir prometteur si nous poursuivons nos activités pour lui venir en aide. Nous avons un Plan solide. Nous avons des antécédents de réussite. Il nous revient maintenant d'assurer que la sauvagine soit présente en abondance dans le futur.

Recommandation de référence à citer :

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Comité du Plan. 2004. Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, 2004. Orientation Stratégique : Renforcer les fondements biologiques, Service canadien de la faune, U.S. Fish and Wildlife Service, et Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales, 22 pp.

Dédicace

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, Mise à jour 2004 : Renforcer les fondements biologiques est dédiée à la mémoire de M. James H. Patterson et de M. Kenneth W. Cox.

James H. Patterson (Ph.D.) (1942-2002)

M. Patterson a été l'un des premiers architectes du Plan de 1986. C'est surtout grâce à son initiative et à sa détermination que le Plan est devenu le legs qu'il est aujourd'hui.

M. Kenneth W. Cox (1944-2004)

M. Cox a dirigé le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) depuis sa création en 1990. Un visionnaire et un chef supérieur, M. Cox était l'un des éléments moteur du Canada dans l'établissement de partenariats de conservation de terres humides internationaux. Le legs qu'il a laissé et sa mémoire seront conservés dans le cadre des milliers de terres humides dans l'ensemble du continent qu'il a aidé à protéger.

Photo ci-dessus : Bernaches du Canada, Barbara Robinson, Service canadien de la faune

Photos de couverture : Canard colvert, Canards Illimités Canada

Prairies, Jurgen Hoth, Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

This document is also available in English under the title
Strengthening the Biological Foundation – 2004 Strategic Guidance

Este documento esta disponible en español con el título
Consolidación de los fundamentos biológicos – 2004 Guía estratégica



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune Service

Canadian Wildlife
Service



U.S. Department of the Interior,
Fish and Wildlife Service



**Direction de la mise en œuvre du PNAGS**

Direction de la conservation de la faune
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Place Vincent Massey, 3^e étage
351, boul. St. Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3 Canada
Téléphone : (819) 997-1841
Télécopieur : (819) 994-4445
Courrier électronique : nawmp@ec.gc.ca
www.nawmp.ca

**Division of Bird Habitat Conservation**

U.S. Fish and Wildlife Service
4401 N. Fairfax Drive, Stop 4075
Arlington, VA U.S.A. 22203
Téléphone : (703) 358-1784
Télécopieur : (703) 358-2282
Courrier électronique : dbhc@fws.gov
<http://birdhabitat.fws.gov/>

**Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT)**

Dirección General de Vida Silvestre (DGVS)
Avenida Revolución 1425, Nivel 1
Colonia Tlacopac, San Ángel
México D.F. C.P. 01040
Téléphone : (52) (55) 56243309
Télécopieur : (52) (55) 56243642
Courrier électronique : felipe.ramirez@semamat.gob.mx
www.semarnat.gob.mx/vs/

Décembre 2004

Fondement biologique

Approche d'aménagement

Partenariats



